

Pays de Blain Communauté

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

et

Analyse financière rétro-prospective

I – Le contexte mondial et européen

Contexte économique et financier international en 2021/2022

La Covid comme révélateur de fragilités antérieures

- Une baisse historique du PIB Monde (FMI) de -4,5 % en 2020
- Une baisse de -7,9 % en zone Euro et -5,2 % USA...mais -1,5 % zone Asie
- On constate une fragilisation comparative des zones Euro et Amériques par rapport à la zone Asie
- Une crise qui révèle la désindustrialisation antérieure de certains pays notamment de la France (946 sites industriels de +50 salariés fermés depuis 2008 – *source cabinet de veille économique Trendeo*)
- Comme en 2020, le poids et l'importance de l'intervention publique jouent un rôle majeur pour soutenir les acteurs économiques privés (ménages, entreprises, associations)
- Une accélération de l'endettement public et privé (mais la dette publique et privée existait déjà avant la covid : 250 000 Mds \$ soit 2,5 fois le PIB mondial)
- Un retour de l'inflation :
 - Inflation de 6 % aux USA en 2021 - Inflation >2,5 % zone Euro et sans doute >3 % en glissement annuel
 - Incidence spéculative des liquidités injectées sur les marchés par les banques centrales
 - Désorganisation des chaînes productives et logistiques
 - Retour de la pression de la demande sur les matières premières
- Des taux d'intérêt qui ne peuvent que remonter, guidés par les banques centrales, et deviennent déconnectés de l'inflation (taux réels négatifs)
- Des tensions géopolitiques qui demeurent (Taiwan et Mer de Chine, Corée du Nord, Moyen-Orient + Afghanistan, OTAN/Russie/Ukraine, Turquie, Chine/USA) ni résolues ni apaisées à ce jour

Un environnement international économique, financier et géopolitique éprouvé par la covid et qui restera très incertain en 2022

II – Le contexte national et la loi de finances 2022

Contexte national

Freinée jusqu'au début du printemps 2021 par les contraintes sanitaires, l'économie française s'est bien redressée par la suite.

Le PIB a ainsi progressé de 1,1 % au 2ème trimestre après avoir stagné au premier.

L'industrie manufacturière, qui avait bénéficié jusqu'ici de la reprise de l'économie mondiale, est bridée par les contraintes d'approvisionnement pour certains composants.

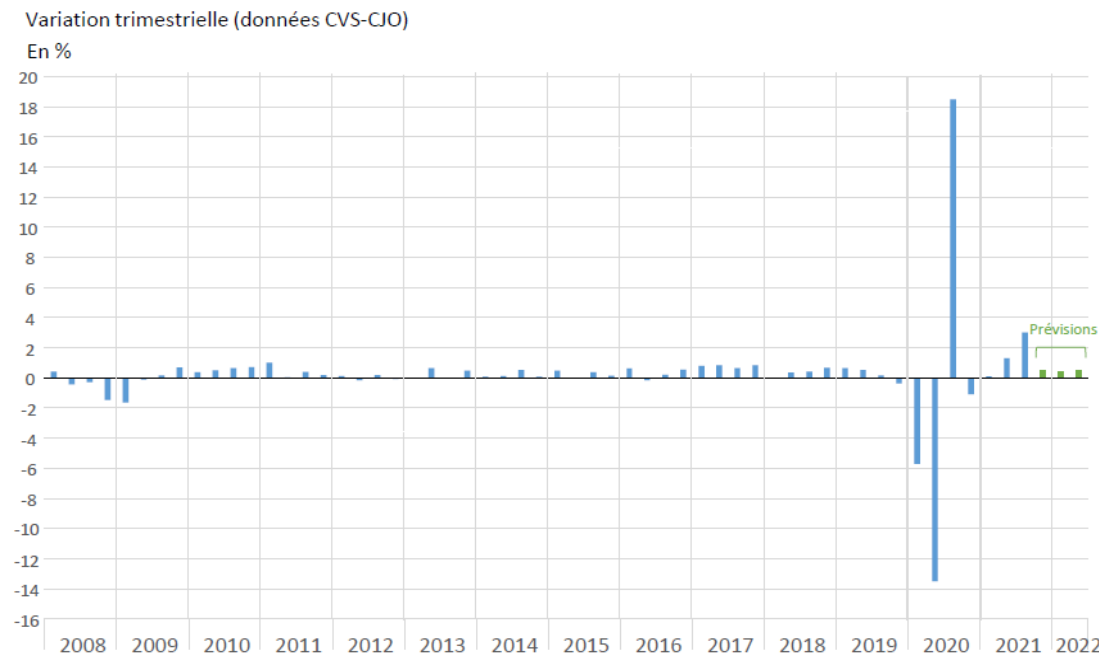
La résurgence épidémique au cœur de l'été a aussi un peu pesé sur certaines activités de services.

En moyenne sur l'année 2021, le PIB progresserait d'un peu plus de **6 %**. L'emploi a dépassé le niveau de fin 2019, ce qui s'est traduit par un taux de chômage comparable à son niveau d'avant crise (8 % au 2ème trimestre 2021).

Au cours des derniers mois, l'inflation a accéléré. Cependant la hausse des prix à la consommation est restée limitée en France (1,9 % sur un an en août).

Avec le rattrapage de l'économie, le soutien monétaire procuré par les banques centrales s'est atténué en fin d'année 2021. Toujours très bas, les taux d'intérêt de marché pourraient donc légèrement augmenter.

Evolution de la croissance française



En %	2020	2021	2022
Croissance du PIB réel	- 8,0	6,3	3,7
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	0,5	1,8	1,4
Taux de chômage (BIT, France entière, moyenne annuelle)	8,0	8,1	8,2

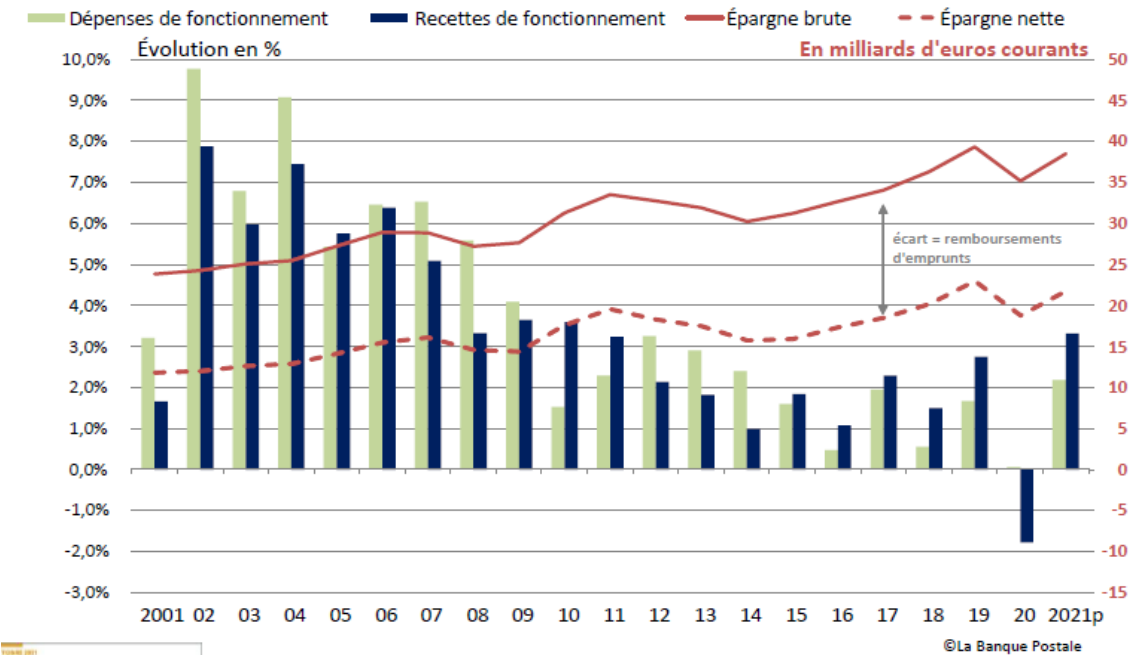
Source : Projections de la Banque de France, 13 septembre 2021.

Finances locales

En 2021, les collectivités locales ont retrouvé des marges de manœuvre financières sans toutefois reconstituer leurs capacités d'avant-crise.

Les évolutions sont cependant disparates entre les collectivités locales, la hausse étant surtout visible pour les départements et les communes (à la faveur notamment de DMTO en forte croissance), et limitée pour les régions et GFP.

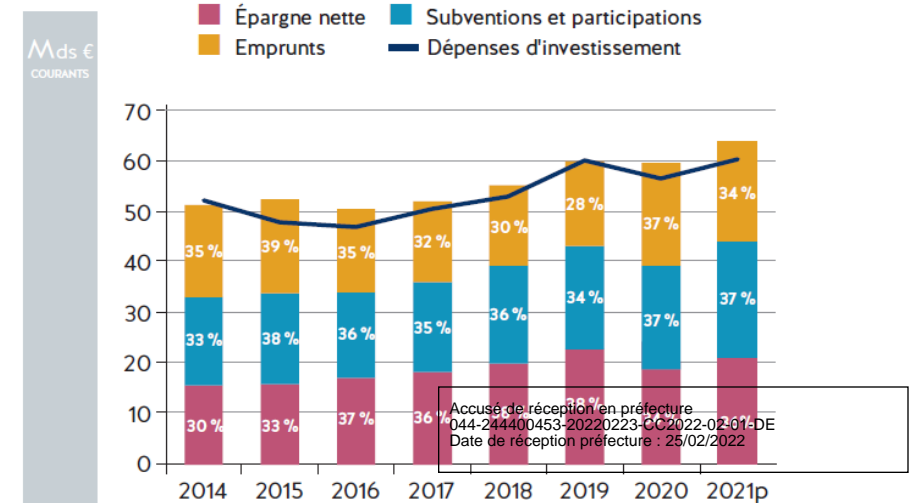
Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales



Le baromètre réalisé par l'AdCF et la Banque des territoires paru en septembre 2021, indique une nette reprise de la commande publique au premier semestre 2021 en comparaison du même semestre 2020, avec des hausses comprises entre 16 % et 58 % selon les niveaux de collectivités et même un volume d'achats supérieur à celui enregistré sur la même période en 2019 pour les régions et les intercommunalités.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS LOCAUX

© La Banque Postale Collectivités Locales

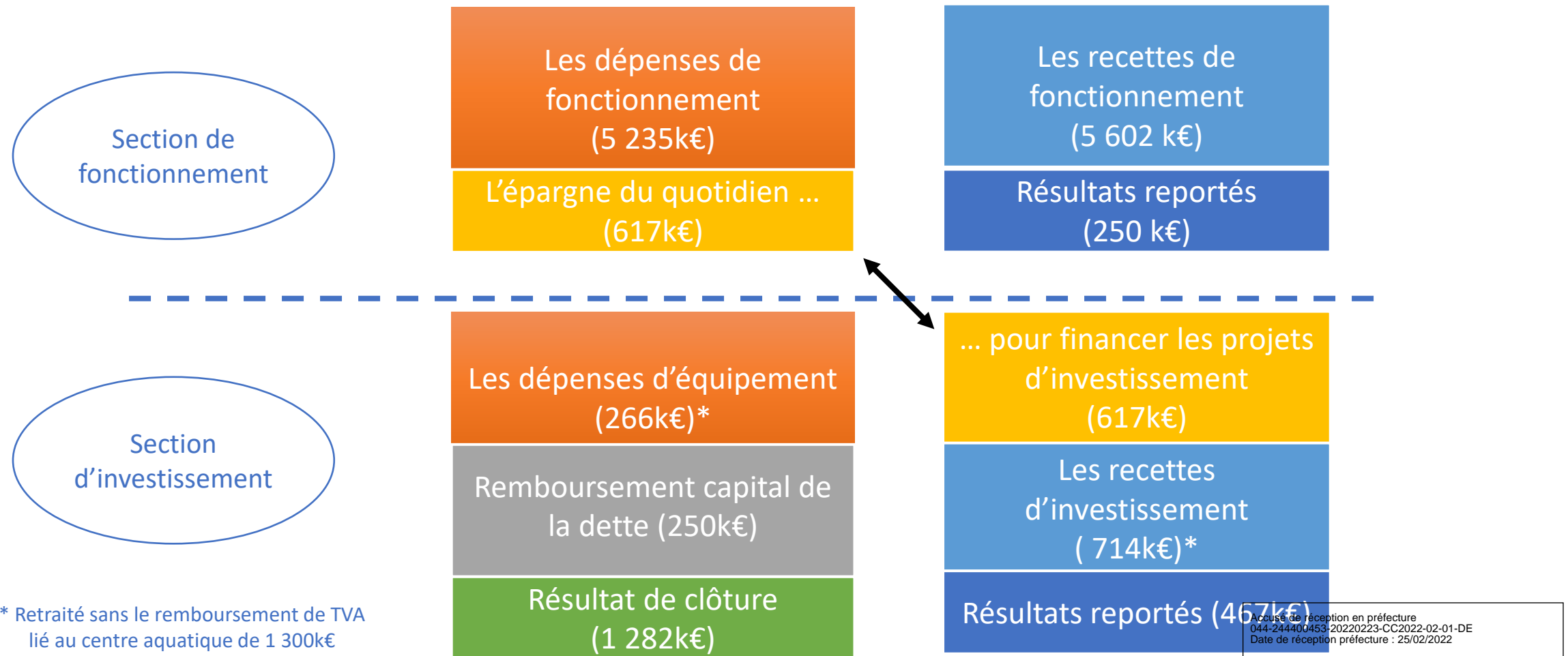


Loi de finances 2022

- Revalorisation historique forfaitaire des bases fiscales de **+3.4 %** pour 2022 (rappel +0.2 % en 2021)
- Mesures de garantie des ressources fiscales et domaniales des collectivités territoriales
- Prolongation des compensations sur les pertes de recettes tarifaires pour les SPIC et SPA
- Stabilité globale des dotations de l'Etat notamment de la DGF (mais avec des variations individuelles possibles cf variables d'écèlement et indicateurs individuels)
- Partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal à partir du 1/01/2022 (délibération concordante entre EPCI et communes-membres sur la définition du périmètre d'application et les modalités de reversement)
- Cotisation supplémentaire de 0,1 % de la masse salariale au profit du CNFPT pour le financement de la moitié des coûts d'apprentissage
- Poursuite du déploiement de la réforme du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) – automatisation
- Encadrement des baisses unilatérales d'attribution de compensation par l'EPCI en cas de perte de fiscalité des entreprises
- Crédits à l'investissement « historiques » pour les Collectivités Territoriales : territorialisation des crédits du plan France Relance pour les CT (contrats CRTE ; crédits DSIL...)
- Refonte des indicateurs de richesse des CT (suite aux réformes fiscales récentes) pour les dotations de péréquation, avec amortissement dégressif des effets sur 2022-2028

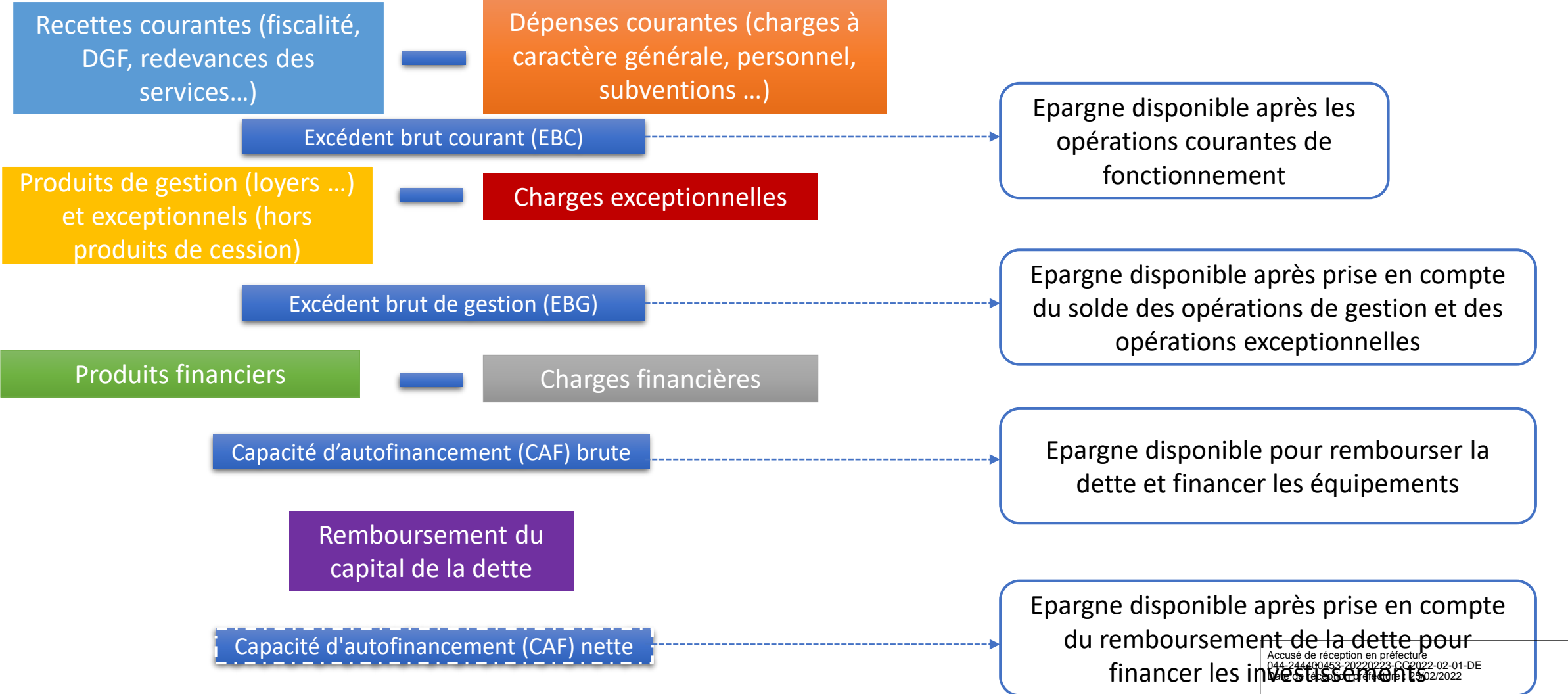
III - La situation financière de la Communauté de Communes 2017 - 2021

Vision générale du compte administratif 2021 provisoire de la Communauté de Communes

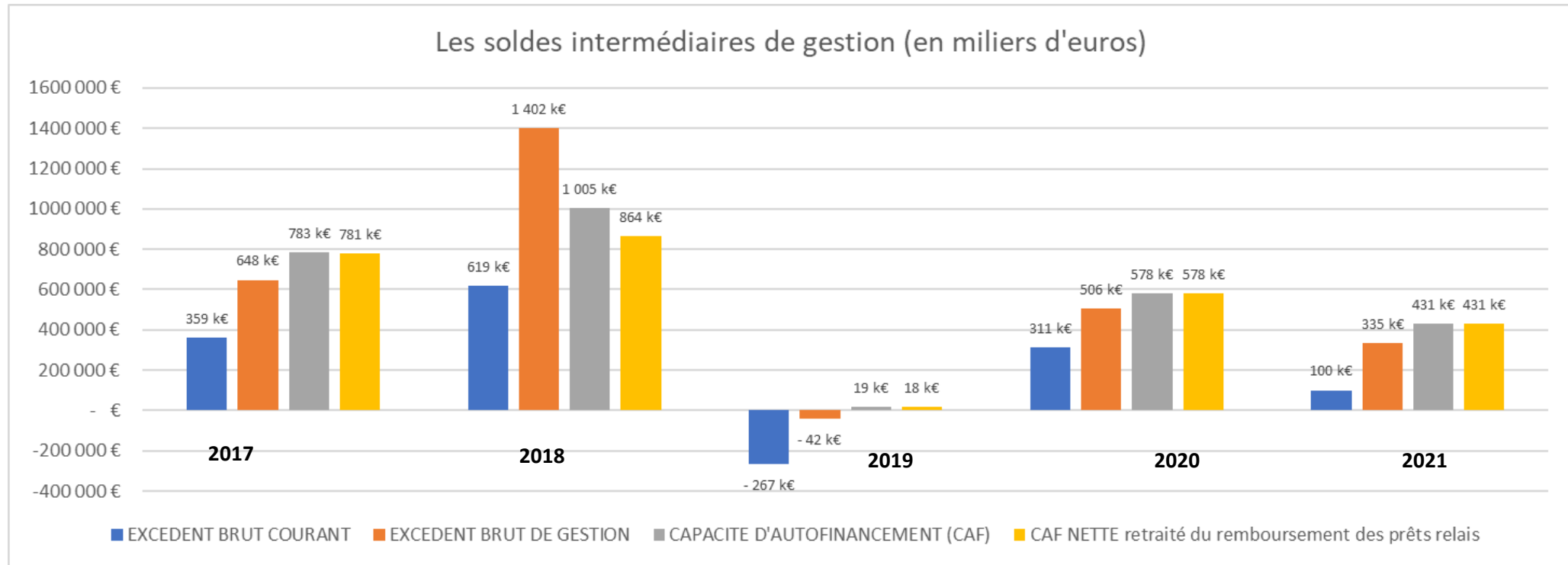


Les soldes intermédiaires de gestion

Décomposition de la constitution de l'épargne

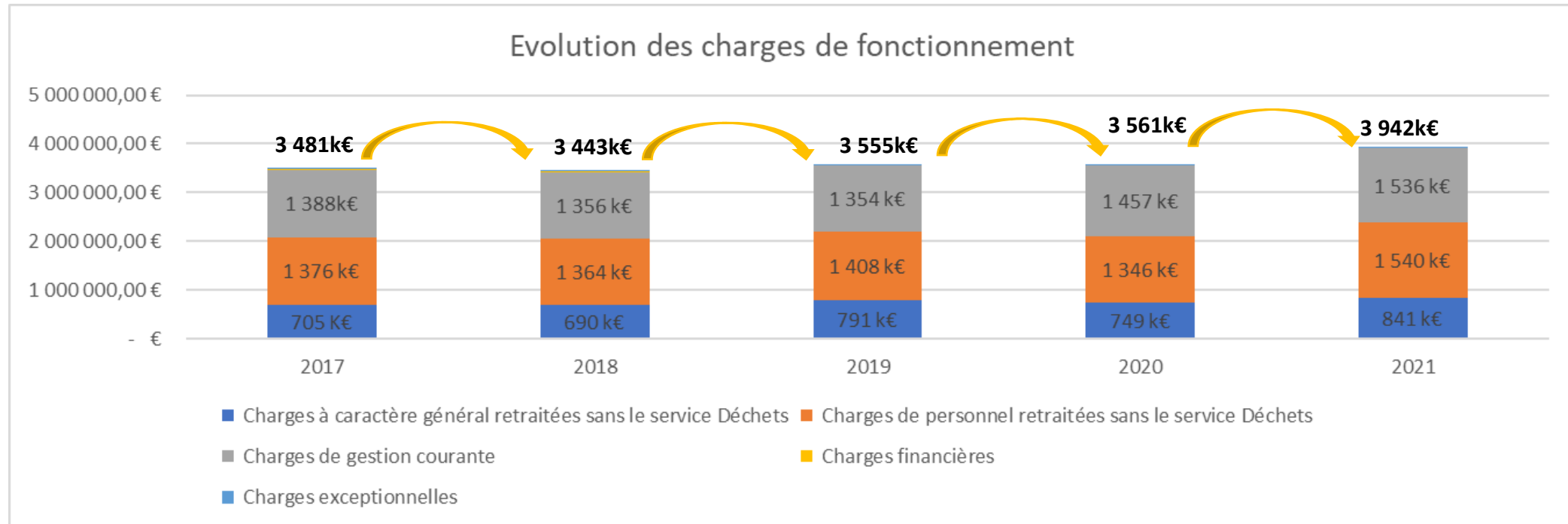


Une dégradation conséquente de l'autofinancement suite au passage à la redevance incitative



- L'analyse financière réalisée par KPMG en 2018 annonçait une dégradation forte de la CAF suite aux investissements portés par la CCRB (Centre aquatique principalement) et à l'évolution constante des charges de gestion non compensées par une dynamique de recettes
- Cette dégradation a été fortement atténuée par le plan de refinancement acté en 2020 (Instauration de la TF à 2 %, révision libre des AC à hauteur de 187k€) permettant de pallier à l'effet ciseau rencontré dès la 1^{ère} année d'instauration de la RI
- Le faible recours à l'emprunt (seulement prêts relais) permet de garder une situation saine

Une évolution des charges de fonctionnement portée par la montée en compétence de la CC



- Les charges de fonctionnement ont augmenté fortement en 2021 (+9,6 %), liées principalement à l'augmentation des charges de personnel - un renforcement des équipes communautaires était nécessaire autant sur les fonctions support que pour le développement de projets (+12,6 %)
- Un budget 2021 différent des années antérieures comprenant une augmentation des charges à caractère général liées aux études supplémentaires réalisées pendant la 1^{ère} année du mandat (Projet de territoire, OPAH RU, refonte de la communication, évaluation du PCT...)
- L'évolution constante des autres charges de gestion est liée au contingent SDIS et aux participations aux Syndicats de bassin
- Une année 2020 à traiter à part au regard de la crise sanitaire et des périodes de confinement

Zoom sur les charges à caractère général

	2017	2018	2019	2020	2021 provisoire
Charges à caractère général					
Fluides, combustibles, carburants	115	87	31	29	28
Contrats de prestations de services	717	930	309	337	442
Etudes et recherches	2	0	0	0	104
Alimentation	2	5	3	2	2
Autres achats (matériels, équipements, fournitures)	45	47	19	54	24
Locations et charges locatives	32	26	29	26	26
Entretien et réparations	131	172	132	123	118
Assurances	22	24	13	14	4
Taxes	14	12	14	29	19
Patrimoine	199	234	188	192	167
Indemnités et honoraires	79	57	17	44	
Publicité, publications, relations publiques	19	13	26	16	24
Frais de transports et de déplacement	136	82	113	1	1
Frais d'affranchissement et de télécom	42	36	38	31	28
Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0
Autres services extérieurs	59	38	47	43	21
Autres services extérieurs	335	226	241	135	74
TOTAL	1415	1529	791	749	841

- Les années 2017 et 2018 incluent le service déchets. Un budget annexe RI a été créé à partir de 2019
- En 2020, suite au plan de refinancement, les charges liées au transport scolaire assuré dans les communes-membres sont payées par les communes (à ce jour, la dépense n'est pas encore transférée aux communes, elle devra faire l'objet d'une révision libre des AC)
- En 2021, la conduite d'études spécifiques vient augmenter le budget d'environ 150k€ supplémentaires
- On peut observer qu'à ce jour les charges de structure dites « incompressibles » représentent un montant d'environ 720 à 750k€

Zoom sur les charges de personnel

	2017	2018	2019	2020	2021
Charges de personnel	1376	1364	1408	1346	1538
Administration générale - fonctions support	379	344	370	384	451
Conseil de développement	13	11	13	13	0
Culture		45	64	66	26
Equipements sportifs	50	20	18	3	0
Enfance- Jeunesse	34	27	21	2	1
CLIC	5	5	5	1	0
Emploi-Formation	116	95	116	76	73
RPE	117	122	131	109	99
Micro- crèches	530	514	479	487	518
Aménagement de l'espace		35	37	38	146
Assainissement non collectif	58	47	49	50	57
Développement économique	74	73	78	89	132
GEMAPI		17	17	18	19
Tourisme		9	10	10	16

Charges de personnel retraités sans le service Déchets

- Une progression importante sur les fonctions support : assistante de direction, chargée de communication à 100%, gestionnaire RH, une partie du poste de technicien bâtiments

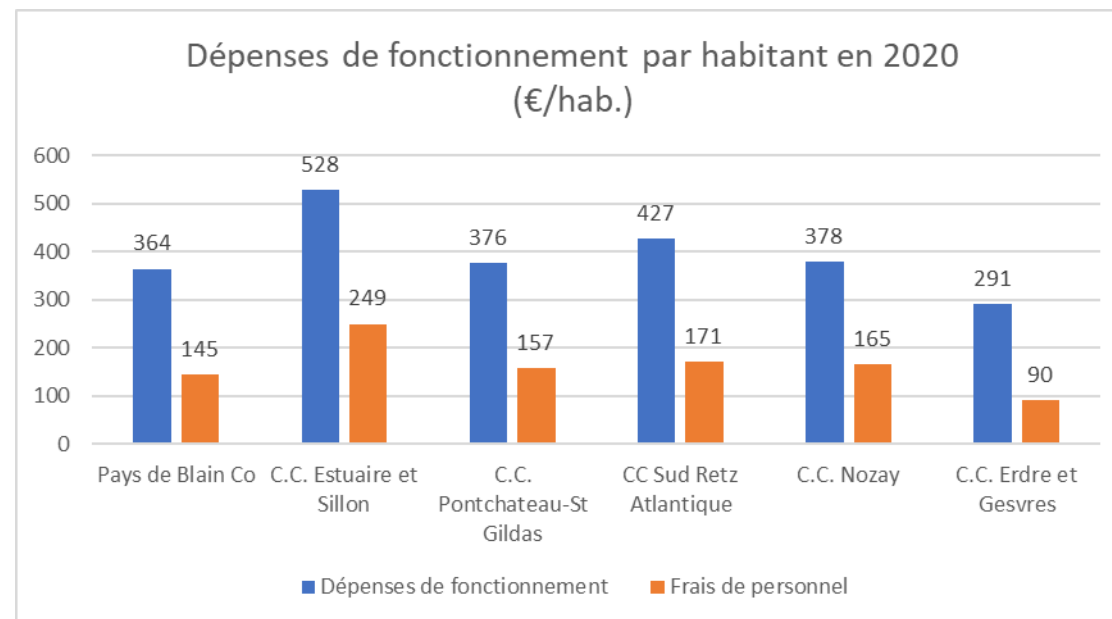
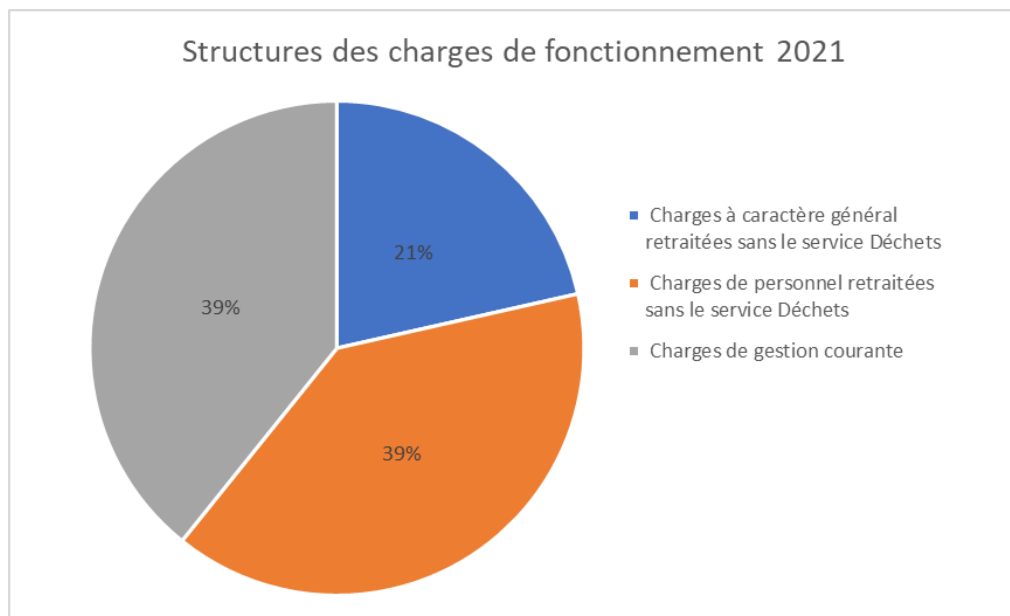
Postes créés depuis 2019 :

- Gestionnaire RH
 - Technicien Bâtiments
 - Assistante de direction
 - Développeuse économique
 - Cheffe de projet ORT
- = + 224k€

Postes supprimés depuis 2020 :

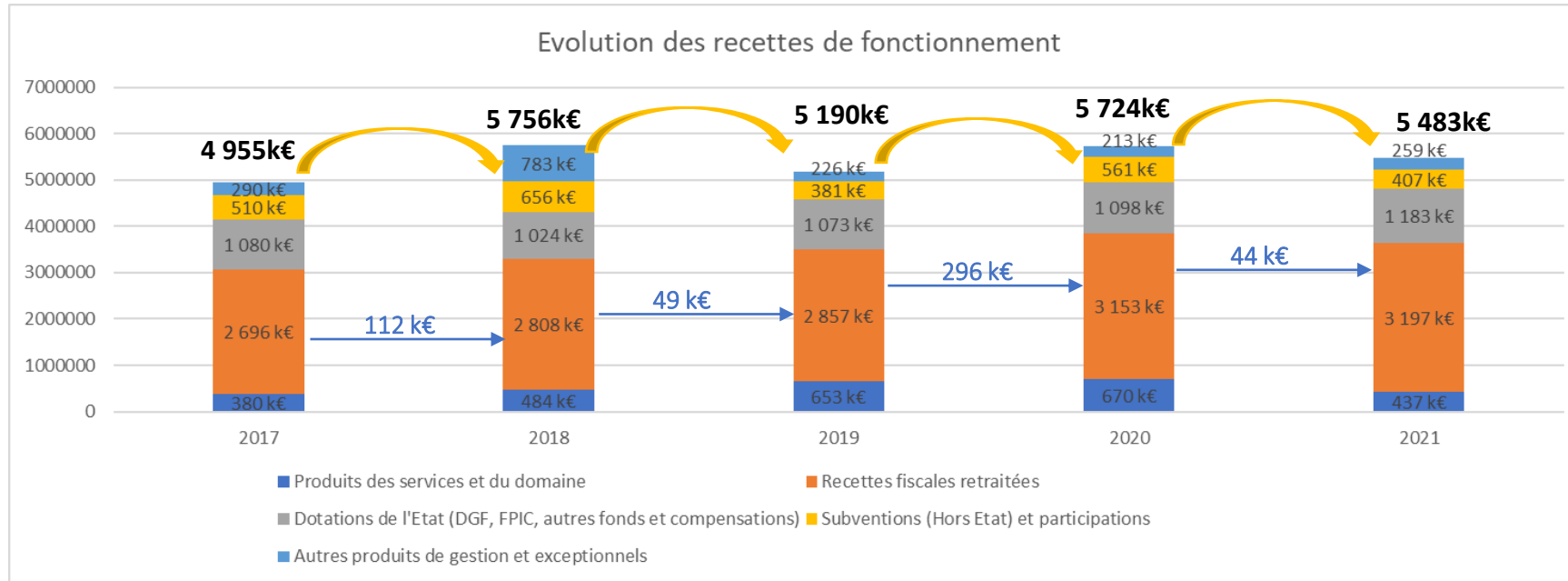
- Chargé de développement social
 - Chargée d'insertion professionnelle
- = - 86k€

Une structure de charges en augmentation mais comparable aux EPCI voisins



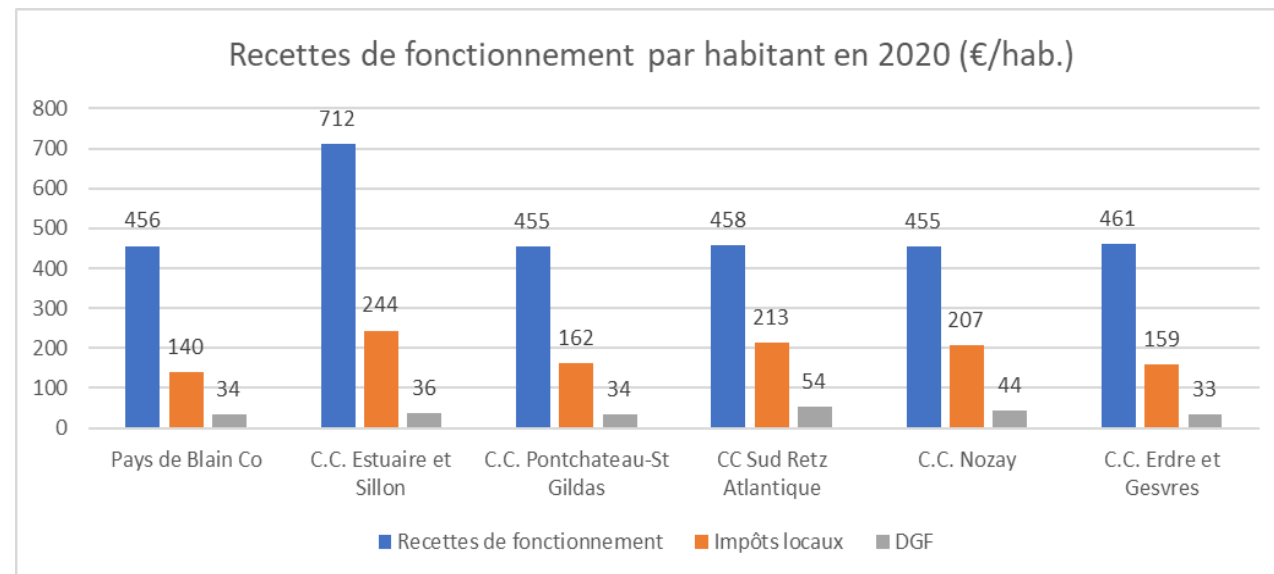
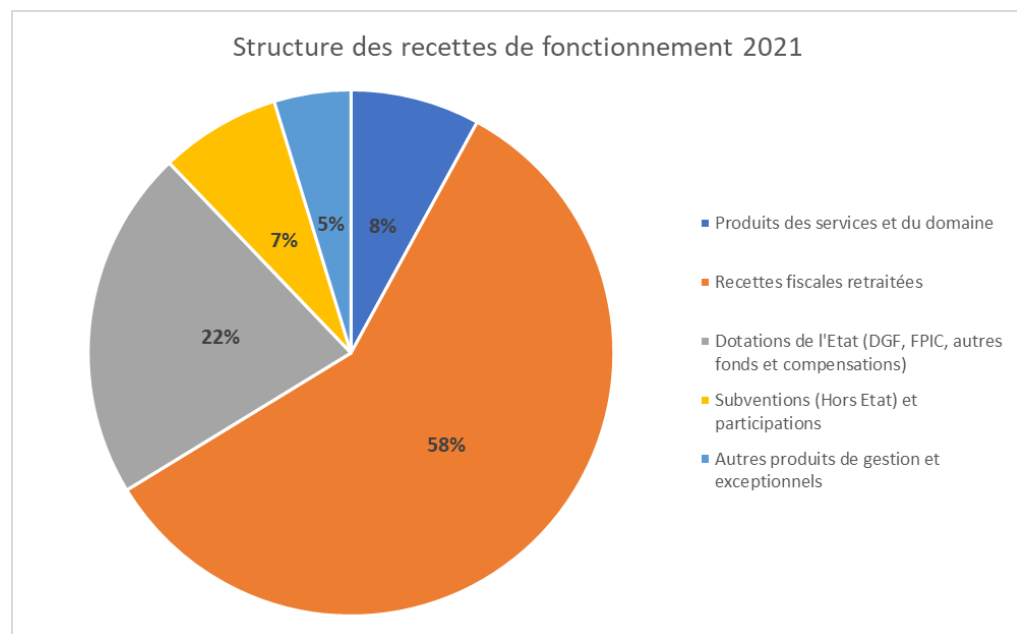
- Une structure du budget reflétant une baisse des charges à caractère général au regard des autres chapitres
- Les dépenses de fonctionnement par habitant de la communauté de communes sont dans la moyenne des communautés voisines.
- On observe une hausse importante des dépenses de fonctionnement des EPCI. En 2016, la moyenne était entre 240 et 290 €/hab., en 2021, elle est entre 290 et 430 €/hab

Des recettes fiscales faibles mais en constante progression



- En 2018, la vente du centre médico-social a créé une recette exceptionnelle qui a permis de faire face au résultat négatif de l'exercice
- L'année 2020 est marquée par une progression plus importante de la fiscalité liée à l'instauration de la Taxe foncière permettant de réajuster les recettes aux dépenses de gestion courante
- A partir d'avril 2021, les salaires des agents du service Déchets sont directement payés par le budget annexe ce qui vient diminuer les produits des services intégrant la refacturation des salaires du service Déchets.
- La DGF est restée stable sur l'ensemble de la période voire a eu une légère augmentation
- La progression des recettes fiscales est constante en raison de l'évolution des bases d'imposition
- La réforme de la taxe d'habitation et sur les locaux industriels vient déstabiliser ces recettes et créent des incertitudes sur les évolutions à venir

Des recettes fiscales structurant environ 60 % des recettes mais le montant global reste faible en comparaison des autres EPCI



- Le poids de la recette fiscale est de 58 %
- Le poids de la DGF représente 9,7 % du total des recettes de la communauté tout comme les autres dotations (département, région, CAF, ...)
- Les produits des services représentent 8 % des recettes de fonctionnement
- En 2020, les recettes de fonctionnement par habitant de la Communauté sont dans la moyenne des communautés voisines

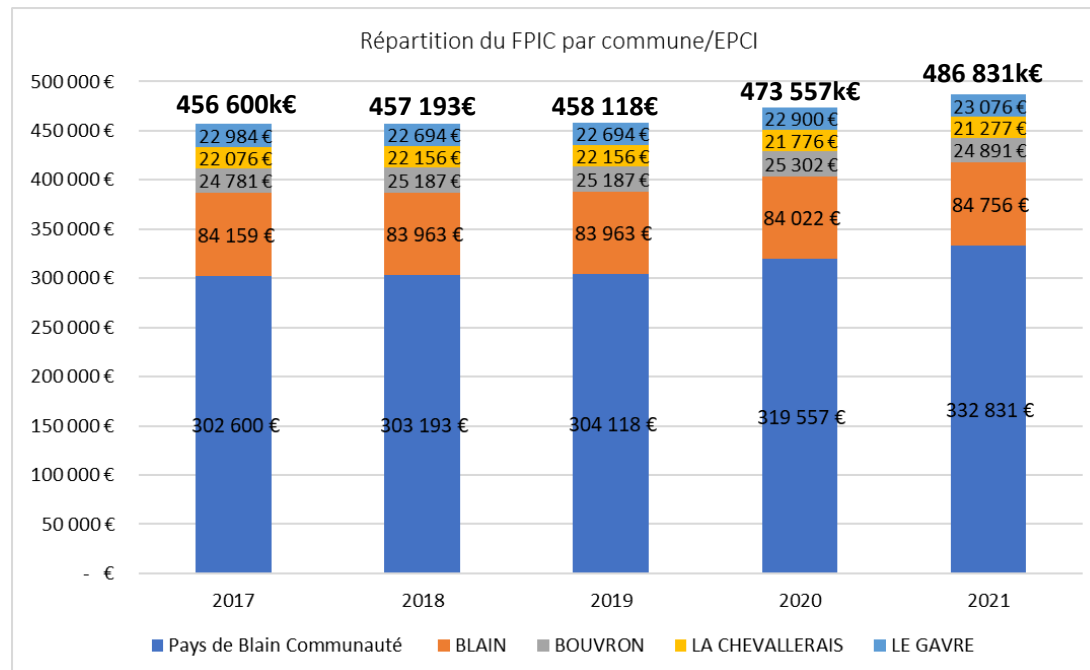
Les relations financières entre la communauté et ses communes membres

Attributions de compensation

	2017	2018	2019	2020	2021
BLAIN	539 620,38 €	510 205,38 €	510 205,38 €	394 874,38 €	394 874,38 €
BOUVRON	746 494,79 €	733 827,60 €	733 827,60 €	694 841,79 €	694 841,79 €
LA CHEVALLERAI	3 634,99 € -	6 253,99 € -	6 253,99 € -	21 050,99 € -	21 050,99 € -
LE GAVRE	18 062,55 € -	21 028,55 € -	21 028,55 € -	38 915,55 € -	38 915,55 € -
TOTAL	1 264 417,63 €	1 216 750,44 €	1 216 750,44 €	1 029 749,63 €	1 029 749,63 €

Dans le cadre des mesures du plan de refinancement, une révision libre des attributions de compensation a été réalisée à partir de 2020 pour un montant de 187k€

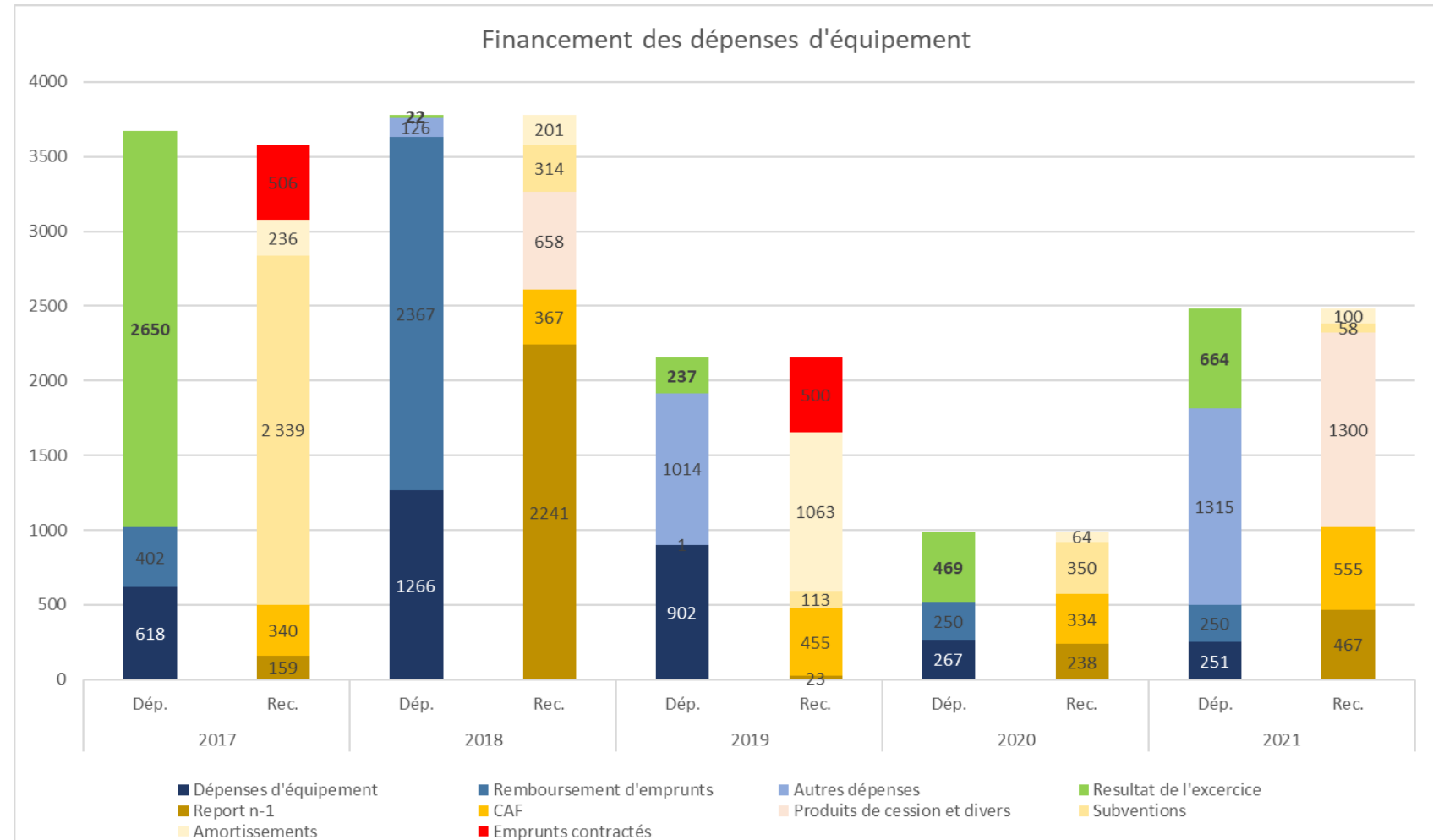
Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)



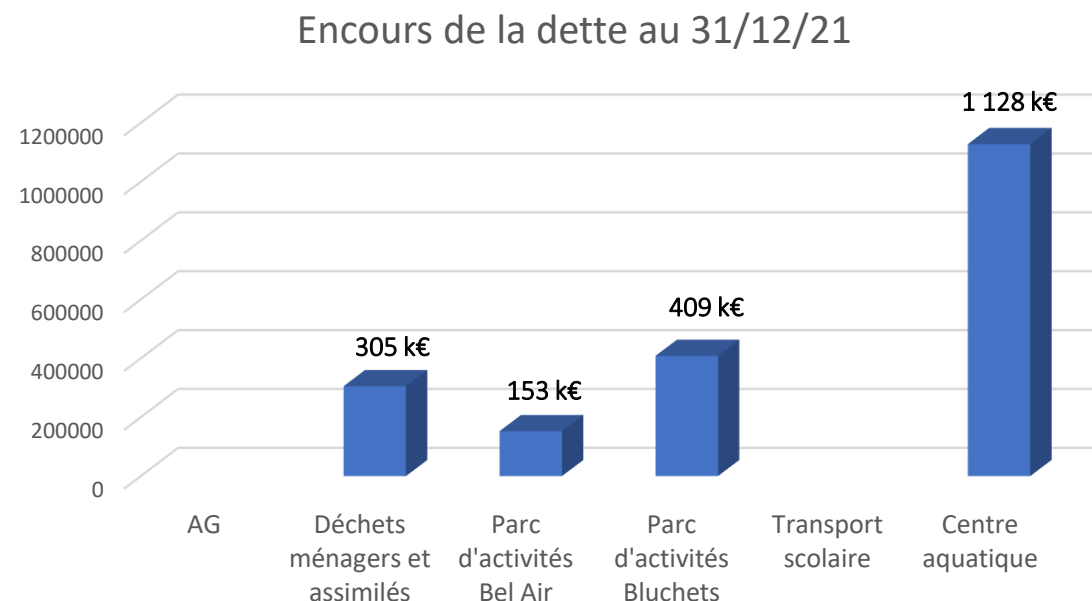
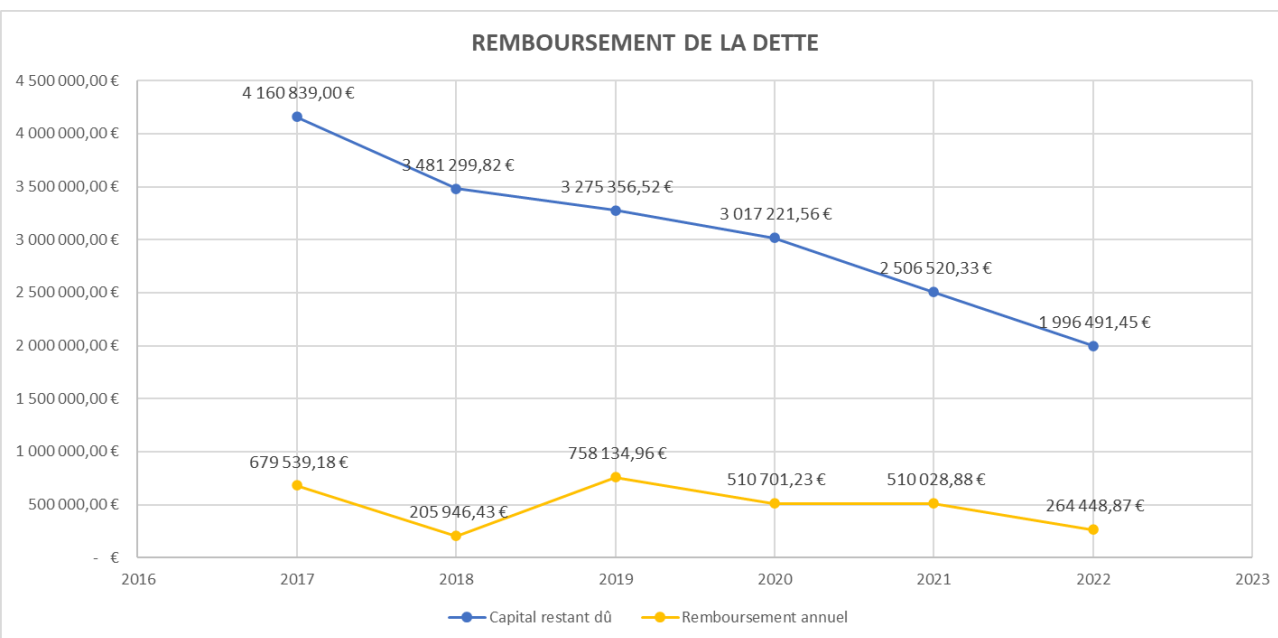
Le FPIC est attribué par répartition libre entre les communes et l'EPCI au profit de la Communauté de Communes. Les 154k€ restants sont répartis entre les communes en fonction du droit commun

L'effort d'équipement communautaire et son financement

- Des dépenses d'équipement à minima ces deux dernières années (2020 – 2021) permettant d'augmenter l'autofinancement pour les projets du mandat
- En 2021, un report d'investissement de 664k€ sera cumulé
- L'opération du centre aquatique ainsi que le projet eau et paysage sont les deux projets majeurs financés entre 2014 et 2019
- Le budget principal n'est plus endetté à partir de 2021

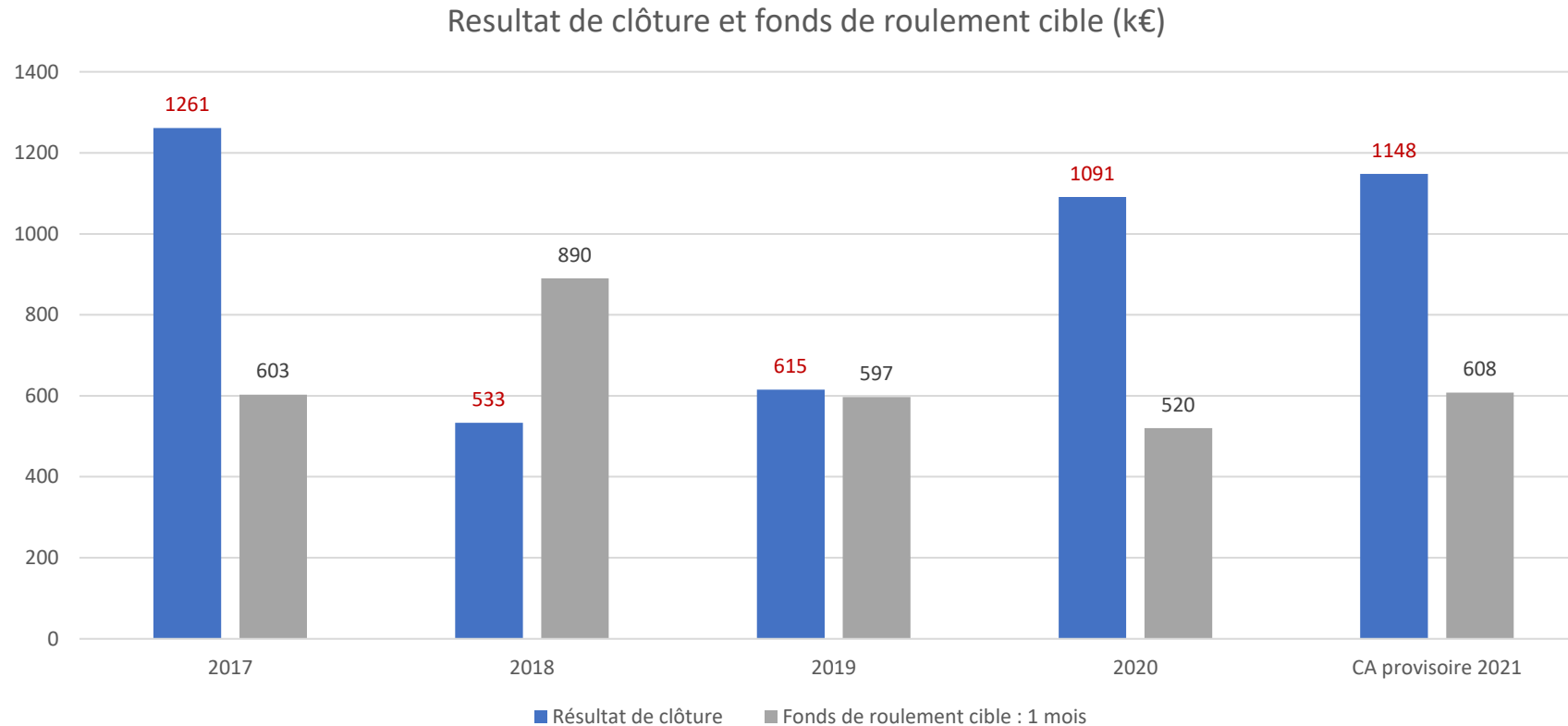


Une gestion optimisée du recours à l'emprunt sur l'ensemble des budgets



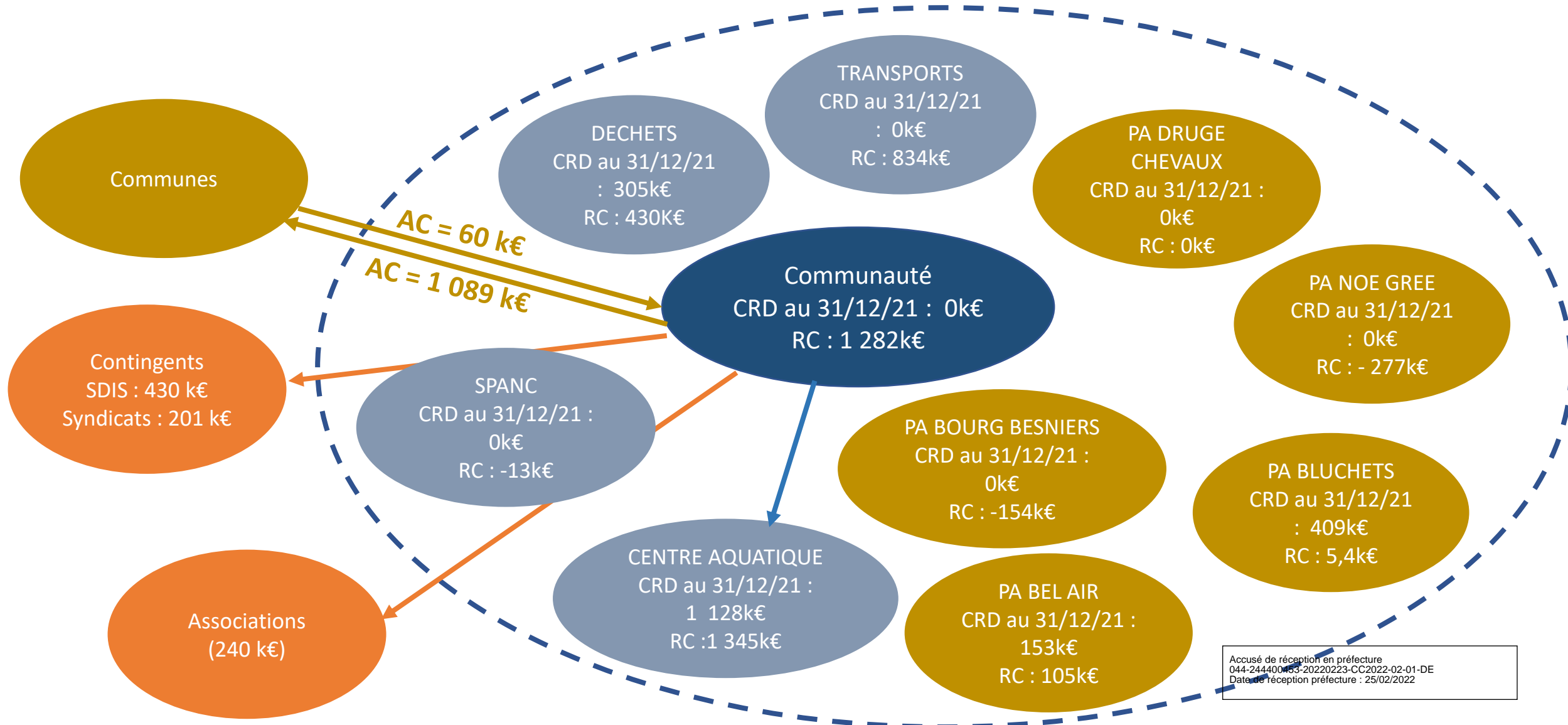
- Une démarche engagée depuis 2019 sur des remboursements anticipés afin de permettre un désendettement plus rapide (PA Bel Air : 500k€)
- 5 emprunts en cours au sein de l'EPCI pour un capital restant dû de 1 996k€
- Une capacité totale de désendettement provisoire de 6,7 ans pour 2021

Evolution du fonds de roulement



- La communauté a su optimiser son niveau de trésorerie depuis ces dernières années
- Le résultat de clôture est constitutif de la trésorerie
- Le fonds de roulement actuel de la communauté se situe entre 1200k€ et 1800k€

Architecture budgétaire provisoire de la communauté au 31/12/2021



SYNTHÈSE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Après une dégradation forte de sa situation financière en 2019, la communauté de communes a su réagir en mettant en place un plan de refinancement afin de retrouver un équilibre budgétaire.

Cependant, **les résultats jusqu'alors ne permettent pas de disposer d'une capacité d'autofinancement acceptable** au regard des indicateurs prudentiels (5,72 % en 2020; 3,24 % prévus en 2021) et probablement pour financer les projets prévus actuellement au mandat.

Concernant les recettes, le territoire reste caractérisé par **une fiscalité Entreprises faible** au regard des autres territoires de Loire-Atlantique. L'instauration de la taxe foncière sur les propriétés bâties a permis de compenser dans une faible proportion le produit fiscal Entreprises très inférieur aux territoires voisins.

Les deux dernières années ont été marquées par de très faibles investissements afin de conserver la capacité d'autofinancement pour les projets du mandat et permettant également de désendetter intégralement le budget principal.

IV - Les principales orientations pour la prospective 2022 -2026

Principales orientations 2022 – 2026 dans le cadre du projet de territoire

PILIER 1 : Identité rurale et transition environnementale

- Définition de la compétence « Organisation de la mobilité » : quelle suite notamment sur le schéma directeur des déplacements cyclables ? Quels autres services ? Définition de l'intérêt communautaire ?
- Définition de la politique en matière d'énergie : quel niveau de travaux en lien avec le dispositif Actee Sequoia ? Quel plan d'actions en lien avec la stratégie énergétique territoriale ?, Prise de compétence intercommunale sur les énergies renouvelables ?
- Prise de compétence « Eau et assainissement » potentielle en 2026 ?

PILIER 2 : Economie du territoire

- Définition de l'intérêt communautaire en matière d'habitants : quel niveau d'actions dans le cadre de l'OPAH – RU ?
- Mise en place du plan d'actions GPECT
- Projet d'aménagement (écotouristique) du secteur du Port : quel niveau d'actions ?

PILIER 3 : Cohésion du territoire

- Création, coordination et animation de la mise en réseau de la lecture publique
- Création d'un siège communautaire
- Coordination et mise en œuvre des plans d'actions liés au projet éducatif de territoire et à la convention territoriale globale

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (011)

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 provisoire	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Charges à caractère général										
Fluides, combustibles, carburants	115	87	31	29	28	30	32	34	31	31
Contrats de prestations de services	717	930	309	337	442	410	384	391	399	407
Etudes et recherches	2	0	0	0	104	23	0	0	0	0
Alimentation	2	5	3	2	2	2	2	2	2	2
Autres achats (matériels, équipements, fournitures)	45	47	19	54	24	24	25	25	26	26
Locations et charges locatives	32	26	29	26	26	27	27	28	0	0
Entretien et réparations	131	172	132	123	118	120	123	125	128	130
Assurances	22	24	13	14	4	14	15	15	15	15
Taxes	14	12	14	29	19	7	7	7	7	8
Patrimoine	199	234	188	192	167	168	172	175	150	153
Indemnités et honoraires	79	57	17	44		10	10	10	11	11
Publicité, publications, relations publiques	19	13	26	16	24	24	25	25	26	26
Frais de transports et de déplacement	136	82	113	1	1	1	1	1	1	1
Frais d'affranchissement et de télécom	42	36	38	31	28	29	29	30	30	31
Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres services extérieurs	59	38	47	43	21	40	41	42	42	43
Autres services extérieurs	335	226	241	135	74	104	106	108	110	113
TOTAL	1415	1529	791	749	841	762	720	736	719	733

Hypothèses proposées pour 2022

- Poursuite des études lancées en 2021 : évaluation du PCT, stratégie GPECT, refonte magazine/charte graphique, étude de préfiguration OPAH-RU : 115 k€
- Lancement d'une étude stratégie éco : 40k€
- Augmentation des charges de structure de 2 %
- Transfert de la TF du centre aquatique sur le budget annexe

- Montant indiqué équivaut aux charges de structure incompressibles : entre 720 et 760k€ s'ajoutent à ce montant des variables en fonction des projets de l'année pouvant atteindre entre 100 à 150k€
- Intégration du programme OPAH-RU à partir de 2023 (100k€) en charges fixes
- La construction de l'extension du siège communautaire permettra de réaliser des économies sur les charges de patrimoine à partir de 2025

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en dépenses de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges de personnel	1376	1364	1408	1346	1538	1779	1818	1762	1780	1798
Administration générale - fonctions support	379	344	370	384	451	451	456	460	465	469
Conseil de développement	13	11	13	13	0	13	13	13	13	14
Culture		45	64	66	26	29	39	40	40	41
Equipements sportifs	50	20	18	3	0	6	6	6	6	6
Enfance- Jeunesse	34	27	21	2	1	38	60	61	61	62
CLIC	5	5	5	1	0	4	5	5	5	5
Emploi-Formation	116	95	116	76	73	82	83	84	84	85
RPE	117	122	131	109	99	141	144	117	118	119
Micro- crèches	530	514	479	487	518	551	525	530	536	541
Aménagement de l'espace		35	37	38	146	221	231	188	190	192
Assainissement non collectif	58	47	49	50	57	55	56	56	57	57
Développement économique	74	73	78	89	132	134	146	147	149	150
GEMAPI		17	17	18	19	38	38	39	39	40
Tourisme		9	10	10	16	16	16	16	16	17

- Une stabilisation de la masse salariale pour le mandat entre 1750k€ à 1800k€ estimés en BP chaque année
- Avec une baisse à partir de 2024 : hypothèse de réduction des effectifs (mission PLUiH, baisse des charges au RPE...)
- 2025 : optimisation des accueils de la communauté
- 22 % d'augmentation de la masse salariale sur 7 ans (environ 400k€)

Charges de personnel (012)

Hypothèses proposées pour 2022

- 1 ETP sur PCT/Mise en réseau de lecture publique (40k€)
- 1 ETP chargé de mission PLUiH pour 2 ans (43k€)
- 1 ETP sur la coordo CTG Enfance/Jeunesse (43k€)
- 0,8 ETP renfort accueil/administratif pour 3 ans au pole Eco. (27k€)
- 1 ETP Resp. du pôle Solidarités (55k€)

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en dépenses de fonctionnement

Autres charges de gestion courante (65)

	CA Prévi	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Autres charges de gestion courante	1594	1685	1717	1715	1714	1714	
Indemnités Elus	79	80	81	81	82	83	
Contingent SDIS	430	470	510	515	520	525	
Cotisations (PMNSN, AURAN, MLNA, OTCF, Services CCEG...)	218	185	189	192	196	200	
Adhésions Syndicats GEMAPI	157	220	224	229	233	238	
Subvention d'équilibre - BA Centre aquatique	530	550	534	517	502	487	
Subventions aux associations	180	180	180	180	180	180	

Hypothèses proposées pour 2022

- Contingent SDIS : +40k€
- Maintien subvention d'équilibre au centre aquatique
- Maintien du montant global d'aides aux associations

Evolutions annuelles proposées 2022 – 2026 :

- Baisse progressive du montant de la subvention d'équilibre au centre aquatique : ratio prudent car baisse de fréquentation liée à la COVID19
- Contingent SDIS : arrêt du plan à partir de 2024
- Maintien des aides aux associations pendant la durée du mandat

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en recettes de fonctionnement

	CA Prévi 2021	2022	2023	2024	2025	2026
Impôts et taxes	3625	3750	3823	3900	3979	4060
Taxes foncières et d'habitation	925	931	940	950	960	970
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	478	483	488	492	497	502
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	346	355	364	373	382	391
Imposition Forf. Sur Entrep. Réseau (IFER)	69	69	70	70	70	71
Autres impôts locaux et assimilés	16	15	15	15	15	15
Attribution de compensation	60	88	88	88	88	88
FNGIR	36	36	36	36	36	36
Fonds péréquation ress. com. Et intercom. (FPIC)	333	320	320	320	320	320
Taxe milieux aquatiques et inondations	146	180	180	180	180	180
Taxes de séjour	22	15	15	15	15	15
Prélèvement sur les produits des jeux	2	2	2	2	2	2
Fraction de TVA	1192	1256	1307	1359	1413	1470

- Evolutions sur la période 2022 - 2026 :
 - 1 % par an pour la CFE et la CVAE
 - 2,5 % par an pour la TASCOM
 - 1,5 % pour la TFB
 - 4 % par an pour la fraction de TVA

Impôts et taxes (73)

Hypothèses proposées pour 2022

- Fraction de TVA 2022 : +5,4 % (cf. PLF2022)
- Augmentation du produit de la Taxe GEMAPI à 180k€ au lieu de 146k€ (Dépenses : 220k€)
- Stabilité sur l'IFER, le FNGIR et le FPIC

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en recettes de fonctionnement

Dotations et participations (74)

	CA Prévi 2021	2022	2023	2024	2025	2026
Impôts et taxes	1152	1197	1162	1150	1153	1162
Dotation d'intercommunalité	178	179	180	181	182	182
Dot. Compensat° groupements de communes	392	396	400	404	408	412
FCTVA	3					
Autres participations Etat	79	55	35	35	35	35
Participations Régions	3					
Participations Départements	4	20	20	20	15	15
Participations Communes du GFP		12	7	7	7	7
Participations Autres organismes	295	293	296	299	302	305
Dotation de compensation de la TP	14	14	13	13	13	13
Attribution du fonds départemental TP	33	32	32	31	30	30
Etat - Compens. Exonération CET	58	123	124	125	127	128
Etat - Compens. Exonération Taxes foncières	13	13	13	14	14	14
Etat - Compens. Exonération Taxe Habitation	75	60	42	21	21	21
Autres attributions et participations	5					

Hypothèses proposées pour 2022

- Stabilisation des dotations d'Etat
- Plan France Relance- CFE « Exonération à 50 % sur les locaux industriels » = compensation de l'Etat

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en dépenses d'équipement

	CA PREVI 2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses d'équipement	253	1285	3108	2007	571	641
Matériel informatique	54	65	15	15	15	15
Batiment MEEF		5	5	5		
Terrain piste athlétisme		2	50	2	2	2
Travaux Aire d'accueil		5	5	5	5	5
Travaux Gendarmerie	23	35	20	5	5	5
Requalification des Blûchets Sud		36	50	5	5	5
Requalification PA Druge Chevaux	2	3	4	4	4	4
Batiment TEMPO Jeune	3	35	5	5	5	5
Travaux maison de l'enfance	32	34	5	5	5	5
Nouvelle ZA de Blain (vers BA)		150	120			
Micro Crèche de Bouvron	2	39	5	5	5	5
Micro Crèche du Gâvre	17	11	5	5	5	5
Micro Crèche de la Chevalleris	2	22	5	5	5	5
Travaux du siège	33	450	2244	1361		
Eau et Paysages	33	3				
Tourisme	1	31	50	50	50	50
PLUi	51	109	60			
Mise en réseau des bibliothèques		60				
OPAH-RU			120	120	120	120
Programme Reno. énergétique Bat.		41	100	100	100	100
Pistes cyclables		28	200	200	200	200
Etudes - ORT	15	40	40	40	40	40
Renouvellement véhicules		84		70		70

Déclinaison des projets du mandat 2022-2026

Hypothèses proposées pour 2022

- Des dépenses d'équipement à hauteur d'1 285k€
- Les nouveaux projets d'investissement auront un impact important à partir de l'année 2023
- L'année 2022 comprend plusieurs travaux de rénovation/réparation sur les bâtiments existants (lié à des actions non réalisées antérieurement)
- Nouveaux projets 2022 :
 - Mise en réseau de Lecture Publique (60k€)
 - Crédit Etudes ORT : 40k€
 - Renouvellement véhicules électriques : 84k€

Principales orientations pour le budget 2022

Les hypothèses proposées en recettes et dépenses d'investissement

Synthèse - section d'investissement

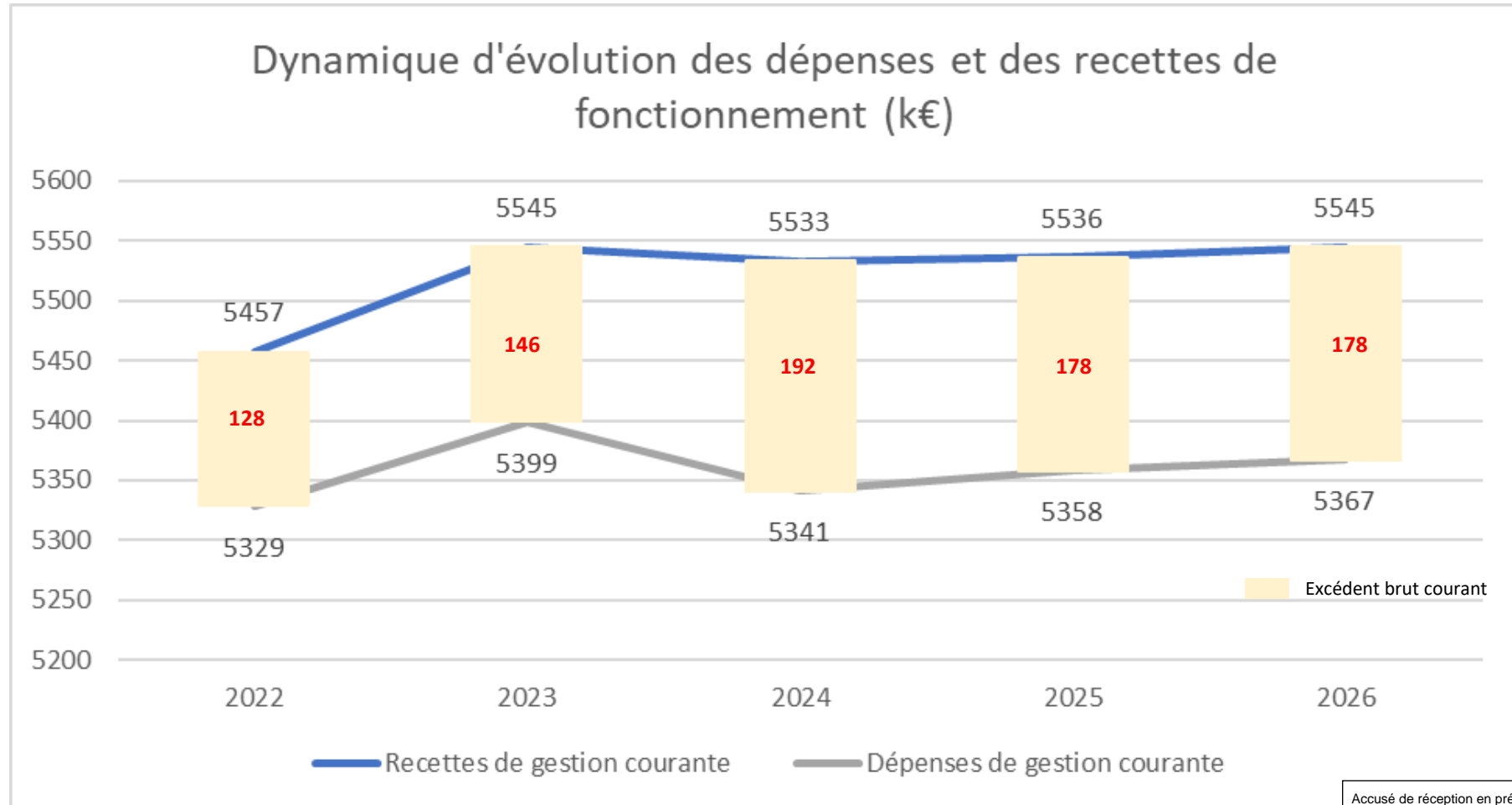
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Restes à réaliser 2021 : 193,8k€
- Dépenses d'équipement 2022-2026 : 7 612 k€ dont
 - Siège communautaire : 4 050k€
 - Programme OPAH-RU : entre 550k€ et 800k€ (environ 120k€/an à partir de 2023)
 - Déplacements cyclables/Plan vélos : environ 150 k€/an
 - Programme de rénovation des bâtiments publics : environ 100k€/an
 - Etudes sur nouvelles zones d'activité sur Blain : 340 k€
- Fonds de roulement de 580k€ (correspond à environ 1 mois de fonctionnement courant de la collectivité fonctionnement et investissement confondus)
- Amortissement du capital de la dette : amortissement de la dette nouvelle

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- FCTVA : 16,404 % des dépenses d'équipement
- Subventions : 1 532k€ entre 2022 et 2026
 - Siège communautaire : 30 %
 - Autres dépenses subventionnables : 20 %
- Emprunt : Taux de 1 % sur 15 ans d'un montant de 2 400k€ permettant de conserver une capacité de désendettement inférieure à 7 ans

Résultat : une CAF à construire pour les projets d'investissement de demain



ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE

Les résultats

Les hypothèses

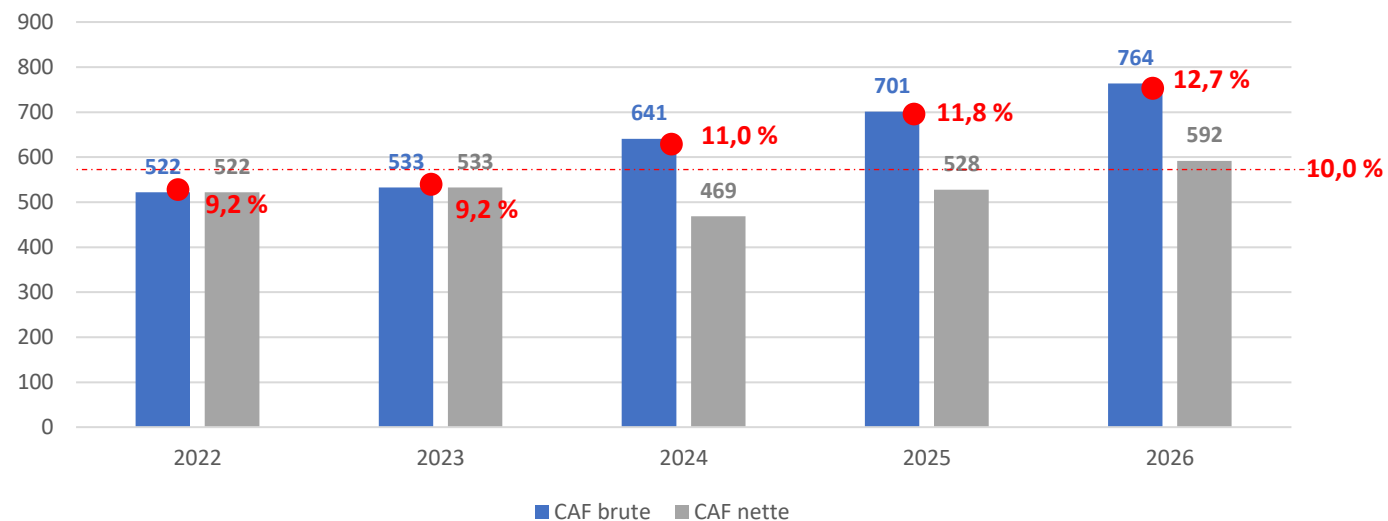
- Réalisation de 100 % du PPI
- Simulation d'un prêt à 15 ans de 2,4M€
- Evolution des taux d'imposition :
- +1,5 % TF
- +34k€ TEMAPI
- +2,26 % CFE

	Taux 2021	Taux 2022
TF	2 %	3,5 %
Taxe GEMAPI	146	180
CFE	27,74 %	30 %

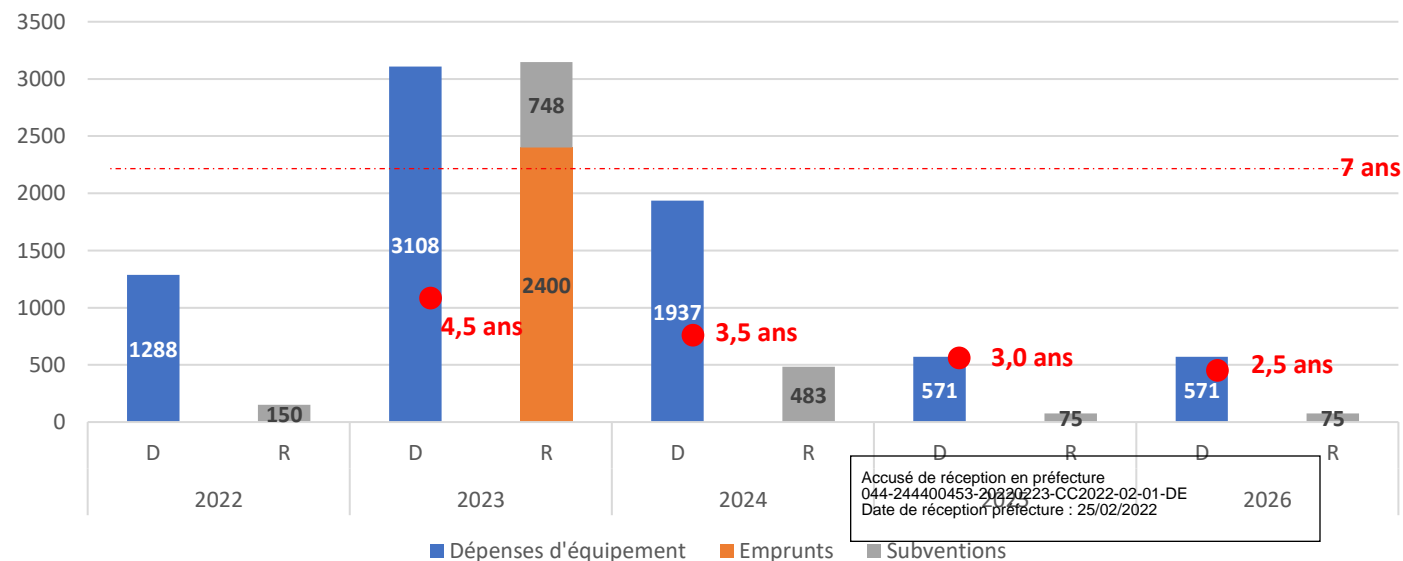
Les résultats

- La hausse de la fiscalité représenterait une recette fiscale supplémentaire de 260k€ dès 2022
- Cette évolution permettrait à la Communauté de Communes de retrouver une CAF acceptable, respectant le taux d'épargne prudentiel de 10 %
- La capacité de désendettement augmente au fur et à mesure grâce au niveau d'épargne généré

Evolution de l'autofinancement en K€



Financement des dépenses d'équipement en K€ et capacité de désendettement



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20220223-CC2022-02-01-DE
Date de réception en préfecture : 25/02/2022

Les orientations budgétaires 2022

RECETTES

- Augmentation du taux de la taxe foncière des propriétés bâties dès 2022 pour permettre le financement des projets à venir dans le cadre du mandat (Siège communautaire, OPAH-RU, déplacements cyclables, ORT, parcs d'activités,...)
- Augmentation du produit de la taxe GEMAPI pour faire face aux dépenses pour l'exercice de la compétence
- Diminution des produits de services liée à l'arrêt de la refacturation des salaires des agents du service Déchets

DEPENSES

- Développement de l'ingénierie de l'EPCI pour la conduite des projets du mandat (Projets liés à l'enfance et la jeunesse, le PCT, le PLUiH,... = augmentation des charges de personnel)
- Poursuite et lancement d'études nécessaires à la mise en place du projet de territoire (Stratégie économique, GPECT ...)
- Augmentation des participations aux syndicats et partenaires dans le cadre du renforcement de leurs missions
- Baisse des attributions de compensation dans le cadre de la compétence GEMAPI (protocole Inondation) et Organisation de la mobilité (cf. plan de refinancement – Refacturation du transport scolaire)

III - Les budgets annexes

Budget annexe Transports

Section de fonctionnement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
11	Charges à caractère général	239 615,67 €	013	Atténuation de charges	1 476,99 €
12	Charges de personnel	587 430,92 €	70	Ventes de produits	824 159,56 €
65	Autres charges de gestion	1 151,04 €	74	Subventions d'exploitation	121 039,38 €
66	Charges financières	2 647,29 €	75	Autres produits de gestion	36 283,15 €
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	15 884,26 €
042	Opérations d'ordre de transfert	137 552,87 €			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
TOTAL		968 397,79 €	TOTAL		998 843,34 €
			002	Excédent antérieur reporté	100 000,00 €
RESULTAT CUMULE 2021		130 445,55 €	TOTAL		1 098 843,34 €

- La perte de financement pour l'exercice des missions d'AO2 (Subvention passant de 131k€ à 76k€) vient affecter la section de fonctionnement, il conviendra de trouver un équilibre au niveau des charges de personnel afin de compenser cette perte
- Un résultat cumulé qui devra être réinjecté en fonctionnement afin de supporter l'évolution des dotations aux amortissements.

Prospective 2022 – 2026 (k€)

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Charges à caractère général	276,7	282,2	287,8	293,6	299,5
Charges de personnel	604,9	607,9	610,9	614,0	617,0
Charges financières	2,0	1,0	0,1		
Dot. Aux amortissements	175,0	196,2	217,5	228,2	238,9
TOTAL Dépenses	1058,5	1087,3	1116,3	1135,8	1155,4
Recettes					
Vente de produits	853,5	862,0	870,7	879,4	888,2
Subventions d'exploitation	74,0	74,0	74,0	74,0	74,0
Autres produits de gestion (TICPE)	16,0	16,2	16,3	16,5	16,6
Produits exceptionnels	15,0	10	5	5	
TOTAL Recettes	968,5	962,2	966,0	974,8	978,8
Resultat de l'exercice	-100,0	-125,1	-150,3	-160,9	-176,6

Accusé de réception en préfecture
044-24440153-20220222-CC2022-02-04-DE
Date de récépissé: 25/02/2022

Budget annexe Transports

Section d'investissement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
0012	Aménagement des locaux	16 720,94 €	1068	Résultat de fonctionnement reporté	104 796,54 €
	Opérations d'équipement	16 720,94 €	13	Subventions d'investissement	54 890,40 €
16	Emprunts et dettes	16 612,15 €	040	Amortissements	137 552,87 €
20	Immobilisations incorporelles	1 670,00 €	TOTAL	297 239,81 €	
21	Immobilisations corporelles	470 406,42 €	001	Excédent Invt antérieur reporté	912 899,51 €
TOTAL	505 409,51 €	TOTAL		1 210 139,32 €	
				RESULTAT CUMULE 2021	704 729,81 €

- Investissements 2021 : 2 cars (308k€)
- Il n'y aura pas nécessité de recourir à l'emprunt pour financer les futurs cars compris dans le plan de renouvellement

Prospective 2022 – 2026 (k€)

Plan de renouvellement 9 cars – (2021 – 2025)

2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
2 cars	3 cars	2 cars	1 car	1 car	9 cars
308k€	310k€ + 162k€ (RAR)	320k€	160k€	160k€	1 580k€

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Emprunts	17,5	18,5	5		
PPI Cars	472	320	160	160	
Frais insertion		2			
Aménagements locaux/ext.	23	110	10	10	10
TOTAL Dépenses	512,5	450,5	175	170	10
Recettes					
Report d'investissement N-1	704,8	367,3	113,0	155,5	213,7
Amortissements	175	196,2	217,5	228,2	238,9
TOTAL Recettes	879,8	563,5	330,5	383,7	452,6
Resultat de l'exercice	367,3	113,0	155,5	213,7	442,6

Accusé de réception en préfecture
044-244-879-2205-2022-00001-2022-00001
Date de réception préfecture : 25/02/2022

Budget annexe Déchets

Section de fonctionnement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		CA provisoire 2021	CHAPITRE		CA provisoire 2021
11	Charges à caractère général	1 302 354,29 €	014	Atténuation de charges	13 261,50 €
12	Charges de personnel	543 238,46 €	70	Ventes de produits	1 740 500,92 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	60 850,09 €	74	Subventions d'exploitation	90 359,97 €
65	Autres charges de gestion courante	76 082,75 €	75	Autres produits de gestion courante	21 001,01 €
66	Charges financières	2 957,88 €	77	Produits exceptionnels	9 107,94 €
67	Charges exceptionnelles	85 439,79 €	TOTAL		1 874 231,34 €
TOTAL		2 070 923,26 €			
DEFICIT CUMULE 2021		- 196 691,92 €			

Prospective 2022 – 2026 (k€)

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Report du déficit de fonctionnement	197	154,8	473,1	819,0	1195,8
Charges à caractère général	275,0	280,5	286,1	291,8	297,7
Charges de personnel	568,6	580,0	591,6	603,4	615,5
Autres charges de gestion courante	1239,3	1338,4	1445,5	1561,2	1686,1
Charges financières	2,5	2,0	1,6	1,1	0,7
Virement à la section d'investissement		200	200	200	200
Dot. Aux amortissements	80,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL Dépenses	2362,4	2655,7	3097,9	3576,5	4095,7
Recettes					
Vente de produits	1940,0	2024,4	2120,7	2222,6	2307,3
Subventions d'exploitation	158,2	158,2	158,2	158,2	158,2
Autres produits de gestion					
Produits exceptionnels					
TOTAL Recettes	2207,6	2182,6	2278,9	2380,8	2465,5
Resultat de l'exercice	-154,8	-473,1	-819,0	-1195,8	-1630,2

- Les hypothèses de tonnage constant de déchets collectés ainsi que l'augmentation de la participation au syndicat de déchets (SMCNA) a créé un déficit structurel qui n'est pas compensé par la dynamique projetée de recettes liées à la redevance incitative. Le déficit annuel est estimé à environ 170k€/an
- En parallèle, afin de financer la future déchèterie de Blain sans recours à l'emprunt, il serait nécessaire de dégager une capacité d'autofinancement d'environ 200k€ par an.
- Par conséquent, le besoin global de recettes supplémentaires est estimé à 370 k€/an selon les hypothèses actuelles

Budget annexe Déchets

Section d'investissement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
0001	Achat de conteneurs/colonnes de tri	32 940,00 €	13	Subventions d'investissement	
0002	Construction Bureaux Environnement	1 565,56 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 850,09 €
0003	Decheterie Blain	24 798,00 €	10222	FCTVA	15 402,81 €
0004	Decheterie Bouvron	210,00 €	1068	Autres reserves	418 841,54 €
0005	Grosses réparations décheteries	2 549,76 €	TOTAL		495 094,44 €
	Opérations d'équipement	62 063,32 €	001	Excédent antérieur reporté	324 365,01 €
16	Emprunts et dettes	49 329,32 €	TOTAL		819 459,45 €
21	Immobilisations corporelles	4 420,97 €			
TOTAL		115 813,61 €	RESULTAT CUMULE 2021		626 895,84 €
	Restes à réaliser	76 750,00 €			
TOTAL CUMULE		192 563,61 €			

Prospective 2022 – 2026 (k€)

- Le résultat cumulé actuel ne permet pas de financer les investissements projetés dans les 5 ans à venir.
- Par ailleurs, le recours à l'emprunt pour financer la nouvelle déchèterie n'est, à ce stade, pas envisageable car cela rendrait la situation globale de l'EPCI trop fragile.

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Emprunts	49,8	50,2	50,6	51	51,5
PPI Nouvelle Décheterie Blain	50	433	705	230	
PPI Achat conteneurs/bacs	300	50	50	50	50
Travaux Décheterie Bouvron	120				
Grosses réparations Décheteries	20	20	20	20	20
Achat Véhicules/BOM	230	2			
Autres aménagements/équipements	30,7	110	10	10	10
TOTAL Dépenses	800,5	665,2	835,6	361	131,5
Recettes					
Report d'investissement N-1	626,8	237,0	82,4	-138,7	-90,0
Subventions	103,2	129,9	211,5	69	0
FCTVA	227,5	80,7	103,0	40,7	10,5
Autres reserves (1068)		200	200	200	200
Amortissements	80	100	100,0	100	100,0
TOTAL Recettes	1037,5	747,6	696,9	271,0	220,5
Resultat de l'exercice	237,0	82,4	-138,7	-90,0	89,0

Budget annexe Centre aquatique

Section de fonctionnement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		CA provisoire 2021	CHAPITRE		CA provisoire 2021
11	Charges à caractère général	329 796,24 €	013	Atténuation de charges	85,82 €
12	Charges de personnel	164 853,65 €	70	Ventes de produits	117 178,27 €
65	Autres charges de gestion		74	Subventions d'exploitation	
66	Charges financières	22 098,68 €	75	Autres produits de gestion	36 603,77 €
67	Charges exceptionnelles		7588	Autres (subvention d'équilibre Budget AG)	550 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 736,84 €	77	Produits exceptionnels	9 048,00 €
TOTAL		772 485,41 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	170 086,81 €
			TOTAL		883 002,67 €
RESULTAT CUMULE 2021		110 517,26 €			

Prospective 2022 – 2026 (k€)

- Le résultat 2021 constituera une provision pour l'indemnisation à la société PRESTALIS
- La prévision des recettes est difficile à estimer du fait des impacts de la crise sanitaire et la reprise en régie. Au regard des chiffres de PRESTALIS, il semble que les recettes possibles à atteindre sont de l'ordre de 320k€. Une demande d'indemnisation des pertes de recettes sera réalisée auprès de l'Etat dans ces circonstances

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Charges à caractère général	348,1	378,5	359,6	341,6	324,5
Charges de personnel	488,0	490,4	492,9	495,4	497,8
Charges financières	19,9	17,7	15,5	13,3	11,0
Dot. Aux amortissements	260,0	260,0	260,0	260,0	260,0
TOTAL Dépenses	1116,0	1146,6	1127,9	1110,2	1093,3
Recettes					
Ventes de produits	320,0	336,0	352,8	370,4	389,0
Subventions d'exploitation	30,0	31,5	33,1	34,7	36,5
Autres produits de gestion					
Autres (subvention d'équilibre Budget AG)	595,0	550,0	550,0	535,0	500,0
Opération d'ordre de transfert entre sections	171,0	171,0	171,0	171,0	171,0
TOTAL Recettes	1116,0	1088,5	1106,9	1111,2	1096,4
Resultat de l'exercice	0,0	-58,1	-21,1	0,9	3,1

Budget annexe Centre aquatique

Section d'investissement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
21 Immobilisations corporelles	7 023,76 €	13	Subventions d'investissement	1 300 000,00 €	
001 Construction du centre aquatique	38 344,37 €	1068	Autres reserves	16 470,63 €	
Opérations d'équipement	45 368,13 €	2138	Remboursement de TVA	245 596,40 €	
16 Emprunts et dettes	128 688,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 736,84 €	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 086,81 €	TOTAL		1 817 803,87 €	
TOTAL	344 142,94 €				
001 Déficit antérieur reporté	238 298,80 €		RESULTAT CUMULE 2021	1 235 362,13 €	
TOTAL CUMULE	582 441,74 €				

Prospective 2022 – 2026 (k€)

- Un remboursement de TVA lié à la construction du centre aquatique d'1 545 k€ permet de rembourser l'emprunt et les amortissements des subventions sur la section d'investissement. (En attente d'accord de la DGFIP sur le versement du solde de 245k€)
- Le report d'investissement permettra d'équilibrer la section d'investissement jusqu'à la date d'échéance de fin du prêt. Les amortissements permettront ensuite de constituer une provision pour de nouveaux travaux.

	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses					
Aménagements/équipements	95,1	50	200	50	50
Emprunts	130,8	133	135,2	137,4	139,7
Amortissements subv.	171	171	171	171	171
TOTAL Dépenses	396,9	354	506,2	358,4	360,7
Recettes					
Report d'investissement N-1	1235,3	1098,4	1004,4	758,2	659,8
Amortissements	260	260	260	260	260
TOTAL Recettes	1495,3	1358,4	1264,4	1018,2	919,8
Resultat de l'exercice	1098,4	1004,4	758,2	659,8	559,1

Attestation de réception en préfecture
04424400453-20220223-CC2022-02-01-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2022

Budget annexe SPANC (Assainissement non collectif)

Section de fonctionnement – CA provisoire 2021/Prospective 2022 - 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
11	Charges à caractère général	11 656,34 €	70	Ventes de produits	17 130,00 €
12	Charges de personnel	45 000,00 €	74	Subventions d'exploitation	49 822,34 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	3 754,91 €			
67	Charges exceptionnelles	4 800,00 €		TOTAL	66 952,34 €
	TOTAL	65 211,25 €			
002	Déficit antérieur reporté	2 712,00 €			
TOTAL	67 923,25 €			DEFICIT CUMULE 2021	- 970,91 €

Prospective 2022/2023 :

- Reprise de la facturation pour une recette d'environ 5k€ grâce au nouveau logiciel
- Changement de véhicule du SPANC en 2023
- Petits matériels : 3k€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	CA provisoire 2021		CHAPITRE	CA provisoire 2021	
020	Immobilisations incorporelles	- €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	3 754,91 €
021	Immobilisations corporelles	- €		TOTAL	3 754,91 €
	TOTAL	- €			
002	Déficit antérieur reporté	15 988,04 €		DEFICIT CUMULE 2021	- 12 233,13 €
	TOTAL	15 988,04 €			

Budgets annexes Parcs d'activités

Situation cumulée des résultats des BA	Résultats de fonctionnement
Bel Air	-291 547,11 €
Bluchets	-555 186,80 €
Bourg Besnier	-130 999,37 €
Noé Grée	-300 374,51 €
Druge Chevaux	<u>-65 015,64 €</u>
	-1 343 123,43 €
<u>Montant du déficit à combler en l'absence de nouvelles ventes</u>	-1 343 123,43 €

- Un bilan de nos parcs d'activités a été réalisé par le SGC de Nort sur Erdre
- Un déficit cumulé d'1343k€ a été comptabilisé
- Des avances du budget principal vers les budgets ont également été réalisées à hauteur de 582k€ et qui devront être remboursées
- Un travail de remise à plat est en cours avec le SGC pour assainir comptablement la situation

La prospective budgétaire 2022-2026

Il s'agit d'une première approche qui doit évoluer en fonction des décisions politiques qui seront prises sur les différents projets du mandat mais également des évolutions réglementaires.

Ce travail doit également être couplé à celui de l'élaboration d'un pacte financier et fiscal (réévaluation des attributions de compensation au regard de la fiscalité Entreprises actuelle, évolution du FPIC, partage de la taxe d'aménagement entre l'EPCI et les communes membres...)

Ce document prospectif doit être retravaillé au sein des différentes instances mais permet de se projeter sur des tendances sur l'ensemble des budgets et de pouvoir anticiper les problématiques à venir